

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2022/01/13-03

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 13 janvier 2022, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille université,
Vu la circulaire N°2019-029 du 21 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus,
Vu la délibération n°2020/09/10-02 de la CFVU du 10 septembre 2020 modifiant la composition type de la commission ad hoc Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC),
Vu les arrêtés de proclamation des résultats des élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 26 novembre 2021,

DÉCIDE :

OBJET : désignation nominative des membres étudiants élus de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante appelés à siéger au sein de la Commission ad hoc Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la désignation de :

- Mme Coline ACQUARINI-BRUNA,
- Mme Camille BAGNOL,
- M. Leonardo PEREZ,
- M. Logan THEBERT.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 39
Quorum : 20
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 13 janvier 2022



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université